



NOTE MENSUELLE DE CONJONCTURE

N° 01-23

JANVIER 2023

SOMMAIRE

SYNTHÈSE.....	4
I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	7
I.1. PAYS AVANCÉS.....	7
I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT	9
I.3. MARCHÉS DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES	10
II. CONJONCTURE NATIONALE	12
II.1. SECTEUR RÉEL.....	13
II.1.a. Secteur primaire.....	13
II.1.b. Secteur secondaire	14
II.1.c. Secteur tertiaire.....	17
II.1.d. Prix à la consommation.....	19
II.1.e. Prix dans la production industrielle.....	21
II.1.f. Emplois.....	21
II.2. COMMERCE EXTÉRIEUR.....	22
II.2.a. Exportations.....	22
II.2.b. Importations	22
II.2.c. Répartition géographique des échanges.....	23
II.3. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER.....	23
II.3.a. Situation monétaire	23
II.3.b. Marché boursier	24

TABLE DES ILLUSTRATIONS

GRAPHIQUES

Graphique 1: Taux de croissance (en %)	7
Graphique 2: Taux de croissance annuelle (en %) des économies avancées	8
Graphique 3: Taux de croissance annuelle (en %) des économies émergentes	9
Graphique 4 : Évolution du cours du baril de pétrole brut en dollars par baril	10
Graphique 5 : Évolution de l'indice du cours de l'engrais	11
Graphique 6 : Indice de la production Industrielle	15
Graphique 7 : Production et vente de produits pétroliers	16
Graphique 8 : Evolution de la consommation d'électricité	16
Graphique 9 : Evolution de l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail	17
Graphique 10 : Evolution de la dynamique de l'indice général des prix à la consommation en glissement annuel	19
Graphique 11 ; Evolution des prix de quelques produits alimentaires en glissement annuel...	20
Graphique 12 : Evolution des prix de quelques services en glissement annuel	20
Graphique 13 : Structure des exportations	22
Graphique 14 : Structure des importations	23
Graphique 15 : Répartition géographique des exportations	23
Graphique 16 : Répartition géographique des importations	23
Graphique 17 : Evolution de la masse monétaire et de ses contreparties	24
Graphique 18 : Évolution des principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA	24
Graphique 19 : Évolution des indices moyens boursiers sectoriels sur les douze mois de 2022, en glissement annuel	24

TABLEAUX

Tableau 1 : Évolution des taux d'inflation des principales économies (en %)	7
Tableau 2 : Taux de croissance du PIB dans les économies avancées (en %)	8
Tableau 3 : Evolution des principales productions de l'agriculture d'exportation	14

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

2PAI NORD	Projet Pôle Agro-Industriel dans le nord
2PAU-CI	Programme de Production Alimentaire d'Urgence
BAD	Banque Africaine de Développement
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BRVM 10	Indice des dix entreprises les plus performantes de la BVRM
BRVM Composite	Indice de l'ensemble des entreprises cotées à la BVRM
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAF	Coût Assurance, Fret
CAN	Coupe d'Afrique des Nations
CEDEAO	Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CHPH	Conseil Hévéa Palmier à Huile
COVID-19	Maladie à Coronavirus 2019
CPM	Comité Politique Monétaire
FAB	Franco à bord
FCFA	Franc Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
ICA	Indice du Chiffre d'Affaires
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IHPI	Indice Harmonisé de la Production Industrielle
IPPI	Indice des Prix de la Production Industrielle
PEM	Perspectives Économiques Mondiales
PIB	Produit Intérieur Brut
PMH	Pompes à Motricité Humaine
PND	Plan National de Développement
PS Gouv	Programme Social du Gouvernement
PUA-HP	Projet d'Urgence d'Appui aux filières Hévéa et Palmier à huile
ROSSTAT	L'Institut de statistique russe
TCEN	Taux de Change Effectif Nominal
TCER	Taux de Change Effectif Réel
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
US	United States

SYNTHÈSE

Valeurs en FCFA, sauf indications contraires

L'économie mondiale poursuit son ralentissement

L'activité économique mondiale poursuit son ralentissement avec une inflation qui affiche des niveaux jamais atteints depuis plusieurs décennies, sous l'effet de la hausse des prix de l'énergie, des produits pétroliers, de l'engrais et de certains produits alimentaires en moyenne sur l'année 2022. Le taux d'inflation devrait passer de 4,7% en 2021 à 8,8% en 2022, avant de descendre à 6,6% en 2023 selon le FMI. La fin de la politique « zéro covid-19 », intervenue en Chine au début du mois de décembre 2022, impacte positivement les perspectives économiques mondiales. Dans sa publication « Mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale » de janvier 2023, le FMI estime le taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) mondial de l'année 2022 à +3,4% contre une prévision de +3,2% en octobre 2022 et une réalisation de +6,2% en 2021. Pour 2023, le rythme d'accroissement du PIB devrait poursuivre son ralentissement pour se situer à 2,9%. Cependant le durcissement des conditions monétaires pour juguler l'inflation, l'aggravation de la guerre en Ukraine et la résurgence de la Covid-19 font planer le risque d'une récession économique.

Le **marché des matières premières**, au mois de décembre 2022, enregistre des évolutions contrastées des cours des produits de base exportés ou importés par la Côte d'Ivoire. Les cours du pétrole brut (-11,2%), du blé dur (-8,6%), de l'engrais (-6,1%), du maïs (-5,8%), de l'huile de palme (-0,6%) et du café arabica (-1,8%) flanchent en variation mensuelle. A l'inverse, ceux du caoutchouc (+6,0%), du cacao (+4,2%), du riz (+6,1%), de l'or (+4,2%) et du sucre (+2,4%) augmentent.

Sur le **marché des changes**, en évolution mensuelle au mois de décembre 2022, l'euro s'apprécie face au dollar US (+3,8%), à la livre sterling (+0,1%), au yuan renminbi (+0,9%) et au rouble (+23,3%).

Activité économique nationale en hausse

En dépit du contexte international difficile, l'économie nationale bénéficie de la poursuite de la mise en œuvre des investissements et réformes prévus dans le Plan National de Développement (PND) 2021-2025. En outre, la mise en œuvre de mesures de lutte contre la vie chère a permis de limiter l'envolée des prix à la consommation au plan intérieur et de préserver ainsi le pouvoir d'achat des ménages. Il s'agit notamment du plafonnement des prix des produits de grande consommation, du renforcement du contrôle des prix et de l'exonération de certaines taxes.

Par ailleurs, l'Etat ivoirien, dans le cadre de l'exécution de son programme de travail gouvernemental au titre de l'année 2022, a renforcé ses actions visant à améliorer les conditions de vie des populations.

Les réalisations sectorielles sur la période écoulée de 2022, comparées à celles de la même période de l'année 2021, sauf indication contraire, sont présentées ci-dessous.

Le **secteur primaire** enregistre une évolution mitigée des productions des principales spéculations de l'agriculture industrielle et d'exportation. Les productions de cacao fèves (+5,8%) et de café (+52,6%) à fin décembre 2022 ainsi que celles de noix de cajou (+5,8%) et de caoutchouc naturel (+21,8%) à fin novembre 2022 progressent. Ces cultures bénéficient, entre autre, de conditions climatiques favorables et de l'amélioration des rendements. A l'inverse, les productions de banane dessert (-8,2%), de coton graine (-4,7%) et de régime de palme (-8,1%) à fin novembre 2022 reculent.

Dans le **secteur secondaire**, l'Indice de la Production Industrielle (IPI) baisse de 1,8%, au mois de novembre 2022, en rythme annuel. Toutefois, en moyenne sur les onze premiers mois de l'année 2022, la progression de l'IPI rénové se raffermi de 6,9%, sous l'effet de l'accroissement de la production en volume des

« industries extractives » (+11,4%), des « industries manufacturières » (+5,1%), des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+5,6%) ainsi que des « industries environnementales » (+1,0%).

Quant à l'indicateur avancé du BTP, sa progression s'accélère et ressort à 21,2% au terme des trois premiers trimestres. Le BTP continue d'être porté par l'exécution des chantiers d'infrastructures publiques en vue de l'amélioration de la fluidité routière et de l'accueil de la Coupe d'Afrique des Nations prévue en janvier 2024.

Le **secteur tertiaire** enregistre au mois de novembre 2022, une progression de l'Indice du Chiffre d'Affaires (ICA) du commerce de détail de 9,6%. Dans la branche des télécommunications, le nombre de minutes d'appel (+1,1%), le trafic SMS (+3,1%) et le trafic internet (+43,3%) demeurent bien orientés. A niveau du transport, le nombre total de passagers dans l'aérien (+21,2%) et le trafic de marchandises par voie maritime (+4,0%) augmentent tandis que le trafic de marchandises par voie ferroviaire (-10,4%) se contracte. Ainsi, au terme des onze (11) premiers mois de l'année 2022, le secteur tertiaire maintient son dynamisme enregistré depuis le début de l'année.

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), en glissement annuel, continue de décélérer et ressort à 5,1% au mois de décembre 2022 après un pic de 6,3% atteint au mois de septembre. Ce ralentissement de l'inflation est imputable à la décélération du rythme de progression des prix des produits comestibles (+6,5% après +8,2% en novembre 2022) et de ceux des produits non comestibles (+4,3% après +4,5% en novembre 2022). En moyenne sur les douze mois de l'année 2022, l'IHPC général s'accroît de 5,2%.

Concernant **les prix de la production industrielle**, l'accroissement, en rythme annuel, ressort à 5,2% au mois de novembre 2022, poursuivant sa décélération entamée en avril 2022, en dépit du rebond de 13,8% enregistré au mois de juin 2022. En moyenne

sur les onze premiers mois de l'année 2022, les prix de production industrielle progressent de 11,4%.

Dans le **secteur de l'emploi formel**, le nombre d'emplois nets créés au terme des onze premiers mois de 2022 s'élève à 54 639 dont 71,1% (38 838) dans le privé.

En cumul sur les onze premiers mois de l'année 2022, la **situation des finances publiques** est marquée par une augmentation des recettes totales et dons, ainsi que des dépenses totales et prêts nets respectivement de 255,5 milliards (+4,6%) et de 852,0 milliards (+12,0%) comparés à leurs niveaux de la période correspondante en 2021. Il en résulte un déficit du solde budgétaire de 2 174,7 milliards, nettement supérieur au déficit de 1 578,2 milliards réalisé un an plus tôt.

Les **échanges extérieurs** de marchandises hors biens exceptionnels sont caractérisés, au terme de l'année 2022, par une dégradation du solde commercial qui affiche un déficit de 826,7 milliards contre un excédent de 655,2 milliards en 2021. Cette situation provient d'une hausse en valeur des importations de 42,0%, largement supérieure à celle des exportations de 19,7%, sous l'effet notamment d'un accroissement des prix à l'import (+26,3%) plus fort que celui des prix à l'export (+13,3%). Ainsi, les termes de l'échange se dégradent de 10,3%.

Concernant la **situation monétaire**, la masse monétaire au sens large, progresse de 9,0% à fin novembre 2022, en rythme annuel. Cette bonne tenue est attribuable aux encours de créances sur l'économie (+9,1% à fin novembre 2022 après +7,8% à fin octobre 2022) et des créances nettes sur l'administration centrale (+34,8% à fin novembre 2022 contre +38,5% à fin octobre 2022). Par contre, les actifs extérieurs nets accentuent leur dégradation (-18,1% à fin novembre 2022 contre -17,6% à fin octobre 2022), en lien avec la détérioration du solde commercial.

Les principaux indices d'activité au niveau du marché boursier régional signent leur nette reprise, au mois de décembre 2022 en rythme mensuel, après être restés en baisse au cours

des quatre mois précédents. Ainsi, l'indice global (le BRVM Composite) et l'indice des dix valeurs les plus actives (le BRVM 10) croissent de 5,5% et 4,4% respectivement.

En définitive, l'environnement économique national est caractérisé par une pression sur les prix à la consommation. Toutefois, le taux d'inflation reste contenu, grâce aux mesures de lutte contre la vie chère prises par le Gouvernement ainsi que par la poursuite du durcissement des conditions monétaires avec le relèvement successif des taux directeurs de la Banque Centrale.

L'activité économique reste dynamique, bénéficiant de la bonne tenue des activités des secteurs secondaire et tertiaire, tandis que le secteur primaire affiche une évolution contrastée des productions des principales spéculations de l'agriculture d'exportation. Au niveau des échanges extérieurs, le solde commercial hors biens exceptionnel demeure déficitaire, en lien avec une forte hausse de la facture des importations.

Dans l'ensemble, l'économie ivoirienne tire avantage de l'accélération de la mise en œuvre du PND 2021-2025.

I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

L'économie mondiale poursuit son ralentissement

Au niveau mondial, l'activité économique poursuit son ralentissement avec une inflation qui affiche des niveaux jamais atteints depuis plusieurs décennies, sous l'effet de la hausse des prix de l'énergie, des produits pétroliers, de l'engrais et de certains produits alimentaires en moyenne sur l'année 2022. L'activité économique est affectée à la fois par (i) la persistance de la Covid-19, (ii) le déclenchement de la guerre en Ukraine, en février 2022, et les sanctions prises contre la Russie, (iii) ainsi que le durcissement progressif des conditions financières par les différentes banques centrales pour juguler l'inflation.

Selon les dernières prévisions du FMI publiées en janvier 2023, l'inflation mondiale devrait atteindre 8,8 % en 2022, après 4,7% en 2021, et descendre à 6,6 % en 2023. Elle continuerait à dépasser les niveaux enregistrés avant la pandémie d'environ 3,5%.

Tableau 1 : Évolution des taux d'inflation des principales économies (en %)

PAYS/GROUPE DE PAYS	2021	Prévision 2022	Prévision 2023
Monde	4,7	8,8	6,6
Pays avancés	3,1	7,3	4,6
Pays émergents	5,9	9,9	8,1
Afrique subsaharienne	11,6	14,4	11,9

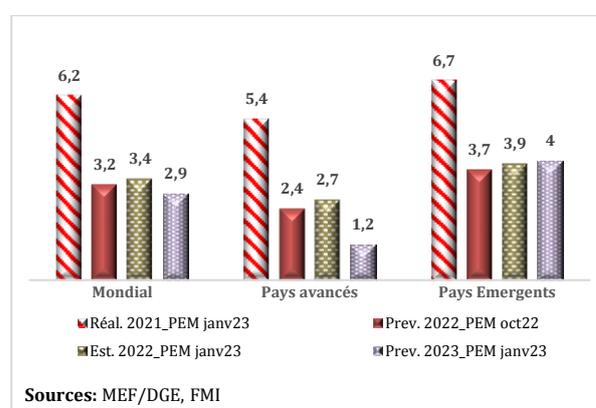
Source : FMI, PEM janvier 2023

En ce qui concerne la hausse du Produit Intérieur Brut (PIB) mondial, elle devrait ralentir à +3,4% en 2022 puis à +2,9% en 2023, avant de remonter à +3,1 % en 2024. L'estimation de croissance pour l'année 2022 affiche 0,2 point de pourcentage de plus que la prévision d'octobre 2022, grâce à une vigueur inattendue de l'activité au

troisième trimestre dans de nombreux pays, sous l'effet d'une consommation et d'un investissement privés plus forts que prévu.

Le ralentissement de la croissance du PIB mondial projeté en 2023 s'explique principalement par le durcissement continu des conditions financières et la poursuite de la guerre en Ukraine. Cette décélération serait imputable au pays avancés.

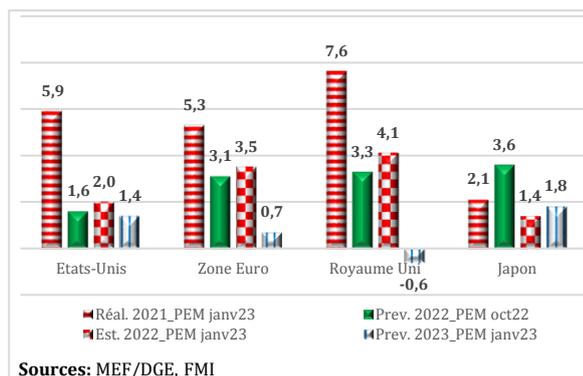
Graphique 1: Taux de croissance (en %)



En outre, les incertitudes entourant l'évolution de la guerre en Ukraine et les conséquences du durcissement des conditions financières dans la plupart des régions constituent des risques sur les perspectives de l'économie mondiale en 2023 et font craindre une récession mondiale.

I.1. PAYS AVANCÉS

Au niveau des pays avancés, le taux de croissance a ralenti à +2,7% en 2022 contre +5,4% en 2021. La décélération est observée dans la plupart des pays mais est plus accentuée aux Etats-Unis et Au Royaume-Uni. La réduction du rythme de croissance du PIB des économies avancées devrait se poursuivre en 2023 (+1,1%).

Graphique 2: Taux de croissance annuelle (en %) des économies avancées

Aux États-Unis, l'activité économique s'est redressée au troisième trimestre (+0,8%), après s'être contractée de 0,4% et 0,1% respectivement au premier et au deuxième trimestre 2022. Cependant, la croissance semble s'être affaiblie au dernier trimestre, en lien avec la contraction de l'activité du secteur privé.

Selon le FMI, le rythme d'accroissement du PIB des États-Unis a ralenti pour se situer à 2,0% sur l'année 2022 et ressortirait à 1,4% en 2023.

Au Royaume-Uni, le PIB a reculé de 0,3% au troisième trimestre contre une progression de 0,1% au trimestre précédent. L'économie britannique a été pénalisée notamment par le repli de la consommation des ménages et de l'investissement des entreprises. Au dernier trimestre de l'année 2022, l'évolution des indicateurs à haute fréquence augure d'une nouvelle contraction du PIB en lien avec l'inflation galopante et la baisse de la consommation des ménages.

Le FMI estime une progression du PIB du Royaume-Uni de 4,1% sur l'année 2022 et prévoit une contraction de 0,6% en 2023.

Au Japon, le PIB s'est contracté au troisième trimestre (-0,2% après +1,1% au deuxième trimestre). L'économie Japonaise fait face à un affaiblissement de la consommation privée, affectée par l'inflation et la

résurgence des infections à coronavirus. De même, l'investissement des entreprises a nettement ralenti. Au dernier trimestre de 2022, les indicateurs conjoncturels dénotent une évolution mitigée de l'activité économique. La production industrielle poursuit sa contraction tandis que les activités des services reprennent.

L'économie du Japon a progressé de 1,4% en 2022 et devrait s'accroître de 1,8% en 2023, sous l'effet de la poursuite des mesures de soutien monétaire et budgétaire.

En zone euro, le Produit Intérieur Brut (PIB) s'est contracté au troisième trimestre 2022 (-0,3% contre +0,1% au deuxième trimestre) en lien avec le tassement des dépenses de consommation des ménages et le ralentissement de la demande extérieure de services. Au quatrième trimestre, l'évolution des indicateurs conjoncturels laissent apparaître une contraction de l'activité manufacturière et des services. Au total, le FMI estime l'augmentation du PIB de la zone à 3,5% en 2022, en décélération par rapport à 2021 (+5,2%). Le taux de croissance devrait ralentir davantage en 2023 et ressortir à 0,7%.

Tableau 2 : Taux de croissance du PIB dans les économies avancées (en %)

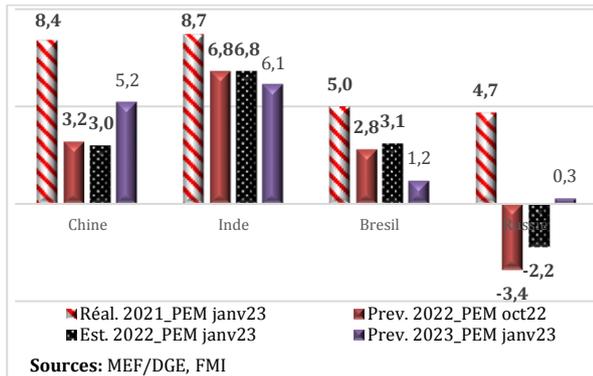
Pays/groupe de pays	PEM janvier 2023	PEM octobre 2022	PEM janvier 2023	
	Réal 2021	Prév.2022	Est 2022	Prév. 2023
Mondiale	6,2	3,2	3,4	2,9
Pays avancés	5,4	2,4	2,7	1,2
<i>Etats Unis</i>	5,9	1,6	2,0	1,4
<i>Zone Euro</i>	5,3	3,1	3,5	0,7
<i>Royaume-Uni</i>	7,6	3,3	4,1	-0,6
<i>Japon</i>	2,1	3,6	1,4	1,8

Source : FMI

I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Dans les **pays émergents et pays en développement**, le taux de croissance du PIB est estimé à 3,9% en 2022, après s'être situé à 6,7% en 2021. Il devrait ressortir à 4,0% en 2023.

Graphique 3: Taux de croissance annuelle (en %) des économies émergentes



En Chine, le PIB a rebondi à 3,9% au troisième trimestre 2022, après une contraction de 2,7% enregistrée au second trimestre. Cette embellie s'explique par la reprise de l'activité industrielle et des services consécutive à l'atténuation des perturbations liées à la Covid-19. Au quatrième trimestre, l'évolution des indicateurs conjoncturels laisse entrevoir une faiblesse de l'activité économique en lien avec le recul des activités du secteur privé, des ventes de détail et de l'investissement.

La croissance économique chinoise est limitée à 3,0% en 2022, après un rebond de 8,1% en 2021. Elle devrait se consolider en 2023, pour atteindre 5,2%, soutenue par des mesures de relance budgétaire et monétaire et par la fin de la politique « zéro Covid-19 ».

En Russie, l'activité économique souffre des sanctions internationales imposées par les pays occidentaux en réponse à la guerre en Ukraine. Le PIB a diminué de 4,0% au deuxième trimestre 2022, en glissement

annuel, après une hausse de 3,5% au trimestre précédent, selon l'Institut de statistique russe (ROSSTAT). Selon le FMI, le PIB s'est contracté de 2,2% en 2022 et connaîtrait un léger redressement de 0,3% en 2023.

Au Brésil, le PIB a enregistré une croissance de 0,4% au troisième trimestre 2022, après une progression de 1,0% au deuxième trimestre. L'activité est portée par l'industrie et les services. Cependant, au dernier trimestre 2022, comme le signalent les indicateurs conjoncturels, l'activité manufacturière se contracte tandis que la croissance du secteur des services ralentit. Sur l'année 2022, la progression du PIB est estimée à 3,1% et devrait ralentir à 1,2% en 2023 freinée notamment par l'impact du durcissement des conditions financières.

En Afrique subsaharienne, l'activité économique est affectée notamment par la détérioration des termes de l'échange et le resserrement des conditions financières. Selon le FMI, le PIB de la région a progressé de 3,8% en 2022, après une hausse de 4,7% en 2021. Ce ralentissement du PIB est observé, entre autre, au Nigeria (+3,0% contre +3,6% en 2021) et en Afrique du Sud (+2,6% contre +4,9% en 2023), les deux grandes économies de la région. Pour l'année 2023, le taux de croissance de l'Afrique subsaharienne se maintiendrait à +3,8%.

La zone **UEMOA** a enregistré des taux de progression du PIB de 5,4% et 5,7% respectivement aux premier et deuxième trimestres 2022, en rythme annuel, grâce notamment à l'exécution des plans de relance. Cette dynamique s'est poursuivie au second semestre.

Tableau 3 : Taux de croissance du PIB dans les économies émergentes (en %)

Pays/groupe de pays	PEM janvier 2023	PEM octobre 2022	PEM janvier 2023	
	Réal 2021	Prév.2022	Est 2022	Prév. 2023
Pays émergents	6,7	3,7	3,9	4
<i>Chine</i>	8,4	3,2	3,0	5,2
<i>Brésil</i>	5,9	1,6	2,0	1,4
<i>Inde</i>	8,7	6,8	6,8	6,1
<i>Russie</i>	4,7	-3,4	-2,2	0,3
<i>Afrique subsaharienne</i>	4,7	3,6	3,8	4,7
<i>Nigéria</i>	3,6	3,2	3,0	3,2
<i>Afrique du sud</i>	4,9	2,1	2,6	1,2

Source : FMI

1.3. MARCHÉS DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES

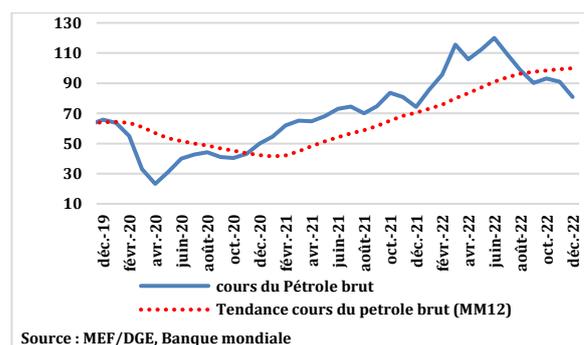
Évolution contrastée des cours des matières premières

La poursuite de la guerre en Ukraine et la persistance de la Covid-19 continuent d'accentuer les tensions sur les prix des principaux produits de base, alimentant ainsi l'inflation au niveau mondial.

Au mois de décembre 2022, en variation mensuelle, les prix des principaux produits échangés par la Côte d'Ivoire ont connu des évolutions contrastées :

- Le prix du baril de **pétrole brut** diminue de 11,2 % et atteint 80,9 dollars US en décembre 2022, après un repli de 2,2% le mois précédent. Cette évolution s'explique par les anticipations de remise en service prochaine de l'important oléoduc « keystone », entre le Canada et les Etats-Unis. Elle est également en relation avec le plafonnement, décidé par l'UE et le G7 et entré en vigueur le 5 décembre 2022, du prix du pétrole russe à 60 dollars le baril.

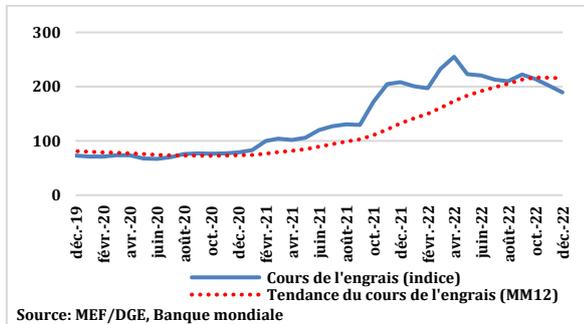
Graphique 4 : Évolution du cours du baril de pétrole brut en dollars par baril



- Le prix moyen du **cacao fèves**, augmente de 4,2%, poursuivant sa hausse entamée au dernier trimestre 2022 et stimulée par la perspective d'un déficit de l'offre mondiale de cacao.
- Le cours du **blé dur** recule de 8,6% en décembre 2022 après la contraction de 3,5% enregistrée en novembre 2022. Il est plombé par les craintes de ralentissement des grandes économies.
- Le cours de **l'huile de palme**, se contracte de 0,6% contre un bond de 6,4% au mois de novembre 2022. Cette inflexion trouve son origine dans l'accord historique conclu, le 06 décembre 2022, entre les pays de l'Union Européenne pour interdire sur leurs marchés les produits issus de la déforestation, dont l'huile de palme.
- Le cours du **caoutchouc** rebondit de 6,0% en décembre 2022, mettant fin à cinq mois consécutifs de baisse.
- Le prix de **l'or** est en hausse de 4,6% après avoir progressé de 3,6% le mois précédent. Cette évolution est soutenue par un dollar plus faible.
- Le prix du **coton** baisse de 0,1% après avoir progressé de 1,3% un mois plus tôt. Ce repli s'explique par une demande mondiale amorphe.
- L'indice des prix des engrais régresse de 6,1%. Il poursuit sa baisse observée

depuis octobre 2022, en relation avec la pression accrue des Nations Unies sur la Russie pour reprendre les exportations d'ammoniac vers l'UE.

Graphique 5 : Évolution de l'indice du cours de l'engrais



- Le prix moyen du **riz thaïlandais** augmente de 6,1%, sous l'effet d'une forte demande, notamment en provenance de l'Indonésie et du Japon.

Comparés à leurs niveaux de décembre 2021, les cours des principaux produits exportés et importés de la Côte d'Ivoire présentent des évolutions différenciées en décembre 2022. Ainsi, les prix du riz (+16,8%), du maïs (+14,3%), du pétrole brut (+8,9%), du cacao (+5,5%), du blé dur (+2,5%), de l'or (+0,4%) et du sucre (+0,5%) enregistrent des hausses, contrairement à ceux de l'huile de palme (-26,0%), du caoutchouc (-21,8%), du coton (-16,0), du café Robusta (-17,6%), et des engrais (-8,9%) qui se contractent.

En moyenne, sur les douze (12) mois de l'année 2022, les prix de la plupart des principaux produits de base sur les marchés internationaux restent élevés par rapport à l'année précédente, à l'exception des prix du riz (-4,7%), du caoutchouc (-8,1%) et du cacao (-1,4%) qui reculent. Ainsi, les prix moyens des engrais (+62,7%), du blé (+36,4%), du pétrole brut (+41,7%), du coton (+28,4%), du café arabica (+24,8%), de l'huile de palme raffinée (+12,9%), du

maïs (+22,8%) et du sucre (+4,7%) augmentent.

Remontée de l'euro face aux principales monnaies

En décembre 2022, la monnaie européenne remonte à son plus haut niveau depuis six mois, profitant de l'annonce par la Banque Centrale Européenne (BCE) et la Fed de leur intention de poursuivre le resserrement de leur politique monétaire. Sur le **marché des changes**, en évolution mensuelle, l'euro s'apprécie face au dollar US (+3,8%), au dollar canadien (+4,9%), à la livre sterling (+0,1%), au yuan renminbi (+0,9%) et au rouble russe (+23,3%). Cependant, la monnaie européenne se déprécie par rapport au yen (-1,6%).

En moyenne sur les douze mois de l'année 2022, l'euro s'est déprécié par rapport aux principales devises que sont le dollar US (-9,2%), le rouble russe (-15,7%), le yuan renminbi (-9,2%) et la livre sterling (-9,2%). Toutefois, il s'apprécie par rapport au yen japonais (+5,9%).

II. CONJONCTURE NATIONALE

Les valeurs sont en FCFA, sauf indications contraires,

L'environnement national bénéficie de la poursuite de la mise en œuvre des investissements et réformes prévus dans le Plan National de Développement (PND) 2021-2025, en dépit du contexte international morose.

Afin de réduire l'impact de la hausse des prix de l'énergie, des engrais, des pesticides et de certains produits alimentaires, sur le marché intérieur, le Gouvernement ivoirien a pris un certain nombre de mesures de lutte contre la vie chère. Il s'agit notamment de l'exonération de certaines taxes, du plafonnement des prix des produits de grande consommation et du contrôle des prix.

Ces mesures ont permis de contenir la hausse généralisée des prix au niveau national et préserver ainsi le pouvoir d'achat des ménages. Toutefois, la confiance des chefs d'entreprises quant à la bonne tenue de l'activité économique s'est quelque peu érodée, en lien avec l'évolution de l'environnement international. L'indicateur du climat des affaires, produit par la BCEAO, a accusé au mois de novembre 2022, des baisses de 0,3% et 6,5% comparé à ses niveaux d'octobre 2022 et novembre 2021.

L'Etat ivoirien, dans le cadre de l'exécution de son programme de travail gouvernemental au titre de l'année 2022, a renforcé ses actions visant à améliorer les conditions de vie des populations. Ces actions réalisées en 2022 s'inscrivent autour des six piliers du PND 2021-2025. Les réalisations ont porté principalement sur :

- ***L'accélération de la transformation structurelle de l'économie*** à travers (i) la signature sept (7) conventions dans la

filière cacao, trente-cinq (35) conventions dans la filière anacarde et vingt-huit (28) conventions dans la filière hévéa, en vue de poursuivre l'amélioration de la qualité des produits agricoles et la promotion de leur transformation, (ii) le réaménagement de 732 km de routes rurales et des zones agroindustrielles de Bondoukou, Korhogo et Séguéla, (iii) l'inauguration d'une quarantaine de projets industriels pour un montant d'investissement de plus de 220 milliards de FCFA, (iv) la poursuite du Programme d'Urgence de Soutien aux filières agricoles affectées par la Covid-19, et (v) le lancement du Programme Stratégique de Transformation de l'Aquaculture en Côte d'Ivoire (PSTACI) en vue d'assurer la souveraineté alimentaire en poisson du pays dont le besoin n'est couvert qu'à 14%, à travers la production de plus de 500 000 tonnes par an.

- ***Le développement du capital humain et la promotion de l'emploi*** à travers notamment (i) la construction de 225 salles de classes ainsi que la formation de 601 éducateurs, 2 268 encadreurs et 375 enseignants dans le préscolaire, (ii) plus de 6 000 jeunes recrutés pour être formés dans le cadre du déploiement de l'apprentissage, (iii) et l'insertion de plus de 2 900 personnes vulnérables sur le marché du travail.
- ***Le développement du secteur privé et de l'investissement*** à travers (i) la réforme de l'écosystème de soutien aux PME avec la création du Guichet Unique de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (GUDE-PME) qui a enregistré la création de 18 314

entreprises en 2022 contre 12 034 en 2021, (ii) le lancement du Programme Economique pour l'Innovation et la Transformation des Entreprises (PEPITE) destiné à accompagner par an 150 PME à fort potentielles en vue d'en faire des locomotives économiques du pays, (iii) le renforcement des systèmes d'adduction en eau potable existants des villes de Yamoussoukro, San Pedro et Korhogo dans le cadre de la préparation de la CAN 2023 et (iv) le renforcement de la disponibilité des infrastructures énergétiques de qualité avec l'accroissement des capacités totales du parc de production avec la mise en service de la centrale thermique flottante de location KARPOWER de 100 MW à Azito et de la turbine à gaz de la phase 4 de la centrale thermique d'Azito de 179 MW.

- **Le renforcement de la gouvernance, la modernisation de l'Etat et la transformation culturelle** à travers (i) la signature du protocole d'accord portant sur une seconde trêve sociale entre le Ministère de la Fonction publique et les plateformes syndicales qui devrait contribuer à améliorer les conditions de vie et de travail des agents, (ii) la réforme de l'Ecole Nationale d'Administration en vue de mettre l'accent sur le renforcement des capacités des fonctionnaires et agents de l'Etat et promouvoir l'excellence dans les administrations publiques, (iii) la construction et la réhabilitation de treize (13) infrastructures judiciaires et pénitentiaires, (iv) la mise en place du système digitalisé du contrôle fiscal (eFournisseur) et du Système de Prévention et de Détection des Actes de Corruption et Infractions Assimilées (SPACIA).

II.1. SECTEUR RÉEL

Sur la période écoulée de l'année 2022, en dépit des tensions inflationnistes, l'activité économique tire profit du dynamisme des secteurs secondaire et tertiaire tandis que le secteur primaire reste caractérisé par une évolution contrastée de l'agriculture d'exportation.

II.1.a. Secteur primaire

Le secteur primaire enregistre une évolution mitigée des productions des principales spéculations de l'agriculture industrielle et d'exportation. Les productions de cacao fèves (+5,8%) et de café (+52,6%) à fin décembre 2022 ainsi que celles de noix de cajou (+5,8%) et de caoutchouc naturel (+21,8%) à fin novembre 2022 progressent. Ces cultures bénéficient, entre autre, de conditions climatiques favorables et de l'amélioration des rendements. A l'inverse, les productions de banane dessert (-8,2%), de coton graine (-4,7%) et de régime de palme (-8,1%) à fin novembre 2022 reculent.

Dans la filière café cacao, le prix d'achat bord champ du **cacao** s'est situé en moyenne à 864 FCFA/Kg en 2022 contre 852 FCFA/Kg un an plus tôt, soit une hausse de 1,6%. Les producteurs ont perçu un revenu brut cumulé de 2 038,0 milliards, en hausse de 7,3% comparé à leur revenu de 2021. La quantité de cacao fèves transformés progresse de 15,8% pour atteindre 734 485 tonnes, portant ainsi le taux de transformation à 26% au-dessus du taux de 23% enregistré l'année précédente.

Pour la campagne 2022/2023 en cours, le Gouvernement a fixé le prix minimum d'achat bord champ à 900 FCFA/Kg contre 825 FCFA/Kg fixé à la campagne précédente. Ce prix bénéficie d'une subvention du Gouvernement afin d'assurer

une rémunération décente aux producteurs et garantir ainsi la durabilité de l'économie cacaoyère.

La production **caféière** a bénéficié de conditions climatiques favorables en 2022 et du bon niveau du prix bord champ qui s'est situé en moyenne à 701 FCFA/Kg contre 586 FCFA/Kg en 2021. Ainsi, le revenu brut cumulé perçu par les producteurs progresse de 82,7% pour se situer à 66,5 milliards en 2022. Pour la campagne 2022-2023, le prix bord champ est fixé à 750 FCFA/Kg, grâce à une subvention de l'Etat.

Tableau 3 : Evolution des principales productions de l'agriculture d'exportation

(En tonnes)	11 mois 2021	11 mois 2022	Variation (%)
Cacao**	2 228 540,4	2 358 840,2	5,8
Café**	62 190,5	94 904,1	52,6
Régime de palme	2 560 754,0	2 352 539,7	-8,1%
Caoutchouc naturel sec	987 036,5	1 202 336,4	21,8%
Anacarde	968 676,0	1 024 441,0	5,8
Banane dessert	428 537,6	383 618,9	-8,2
Coton graine	421 382,8	401 551,0	-4,7

Sources : MEF/DGE, OPA, MEMINADER
**Fin Décembre

La baisse de la production de **coton graine** est imputable à des conditions climatiques défavorables caractérisées par des périodes de sécheresse et une saison des pluies prolongée. Ainsi, la campagne 2021-2022, qui a débuté en décembre 2021 et s'est achevée en mai 2022, a enregistré une production de 539 623 tonnes, en repli de 3,5% par rapport à la campagne précédente. Pour la campagne 2022-2023, le prix bord champ est fixé à 310 FCFA/kg contre 300 FCFA/kg précédemment.

Le recul de la production de **banane dessert** est en relation avec la baisse des prix sur les marchés européens.

La diminution de la production de **régime de palme** s'explique par le vieillissement du verger et la fuite de la main d'œuvre vers d'autres cultures plus rentables. Le secteur fait face au défi de l'amélioration de la productivité des plantations villageoises.

II.1.b. Secteur secondaire

L'activité dans le secteur secondaire reste bien orientée aux termes des onze premiers mois de l'année 2022 grâce au bon comportement de la production industrielle et du BTP qui tire profit de la poursuite des réalisations d'ouvrages publics.

En rythme annuel, l'IPI (Indice de la Production Industrielle) rénové baisse modérément de 1,8% au mois de novembre 2022, tout comme au mois de juillet après avoir été en hausse au cours de l'année. Concernant l'indicateur avancé du BTP, il se consolide et enregistre un accroissement de 24,1% au mois de septembre 2022.

✓ Léger repli de l'IPI au mois de novembre 2022

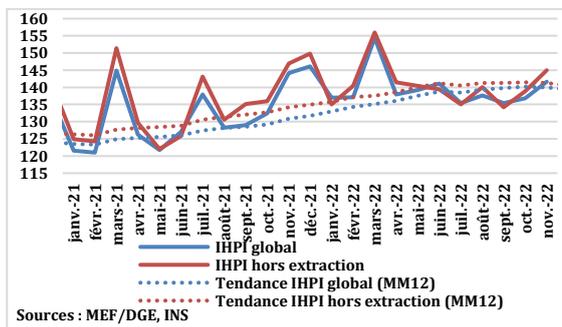
L'Indice de la Production Industrielle (IPI) affiche un retrait modéré de 1,8% en glissement annuel **au mois de novembre 2022**. Cette évolution provient des contractions enregistrées dans les « industries manufacturières » (-2,8% en contre +1,6% en octobre 2022) et les « industries extractives » (-2,1% après +10,2% en octobre 2022) en dépit d'une hausse des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+4,2% comme en octobre 2022), ainsi que des « industries environnementales » (+7,8% après +0,9% en octobre 2022).

Au niveau du secteur manufacturier, l'activité pâtit essentiellement au mois de novembre 2022, des contractions des divisions « fabrication de produits

alimentaires » (-2,6% au mois de novembre après +10,8% le mois précédent), « métallurgie » (-27,6% après -21,5% le mois précédent), « fabrication de meubles et matelas » (-39,1% après -16,6% en octobre) et « autres industries manufacturières » (-7,7% contre +15,8% en octobre).

En revanche, ces évolutions sont amoindries par les hausses observées aux niveaux des divisions « raffinage pétrolier, cokéfaction » (+2,0% contre +4,3% en octobre), « fabrication de matériaux minéraux » (+12,8% contre +11,3% en octobre), « travail du caoutchouc et du plastique » (+38,8% contre +13,7% en octobre), « fabrication de produits chimiques » (+1,6% contre +13,9% en octobre).

Graphique 6 : Indice de la production Industrielle



Dans les « industries extractives », la décélération en rythme annuel observée est attribuable aux divisions « extraction de minerais métalliques » (-0,2% contre +11,7% en octobre), « extraction d'hydrocarbures » (-8,8% après +2,0% le mois précédent) allégée par une hausse de la division « autres activités de soutien aux industries extractives » (+46,4% après +48,0% le mois précédent).

En moyenne sur les onze premiers mois de l'année 2022, l'IPI s'accroît de 6,9% grâce à l'augmentation des productions en volume des « industries extractives » (+11,4%), des « industries

manufacturières » (+5,1%) et des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+5,6%) tandis que celle des « industries environnementales » (+1,0%) progresse modérément.

La hausse de la production en volume dans les « industries extractives » découle de celle des divisions « extraction de minerais métalliques » (+12,1%), « extraction d'hydrocarbures » (+6,7%) et « autres activités extractives » (+37,9%).

Dans la division « extraction d'hydrocarbures », **les productions de pétrole brut et de gaz naturel** s'accroissent respectivement de 7,2% et 7,0%. La production de pétrole brut bénéficie d'une meilleure rationalisation des puits et la production de gaz naturel profite du dynamisme de la demande adressée pour la production d'électricité de source thermique.

S'agissant de la division « extraction de minerais métalliques », **la production d'or** s'accroît de 13,3% pour s'établir à 42,7 tonnes tandis que celle **de manganèse** recule de 15,4% pour atteindre 757 176,9 tonnes. Quant au **nickel**, la production baisse de 0,3%, moins fortement que le repli de 6,9% enregistré au terme des dix premiers mois de l'année 2022. L'extraction de nickel a été principalement affectée par les mauvaises conditions climatiques sur le site d'exploitation, durant les mois d'août et de septembre 2022, qui ont occasionné un quasi-arrêt de la production. La production de manganèse continue de pâtir de l'arrêt de la production d'une des mines depuis le mois d'octobre 2021.

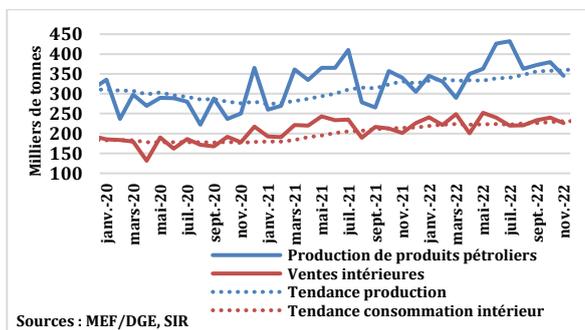
Dans la division « autres activités extractives », **la production de diamant** régresse de 4,3%. Le diamant continue de subir les effets de l'irrégularité de la

production artisanale et de la déplétion des sites d'extraction encore exploitables. Toutefois, grâce aux efforts de recherche de la SODEMI, de nouveaux sites devraient permettre de booster la production.

En ce qui concerne les « industries manufacturières », la hausse de la production en volume provient principalement de la progression des divisions « fabrication de produits alimentaires » (+8,7%), « raffinage pétrolier, cokéfaction » (+12,4%), « métallurgie » (+3,4%), « fabrication de matériaux minéraux » (+9,2%) et « fabrication de produits chimiques » (+13,5%). Cette évolution favorable a été atténuée notamment par la baisse dans les divisions « fabrication de boissons » (-25,5%), « fabrication de meubles et matelas » (-1,6%) et « réparation et installation de machines et d'équipements professionnels » (-22,9%).

Dans la division « raffinage pétrolier et cokéfaction », la production de **produits pétroliers** s'améliore de 10,7% portée par l'accroissement de la consommation intérieure (+7,9%) et des exportations (+23,4%).

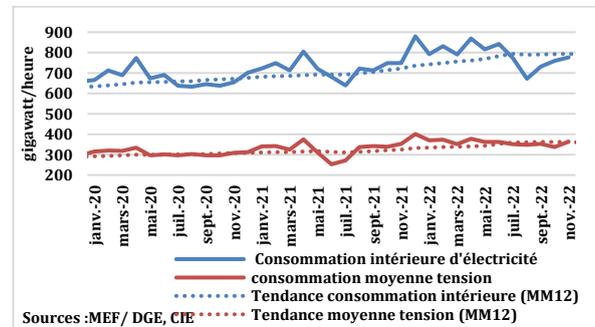
Graphique 7 : Production et vente de produits pétroliers



Au niveau des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau », la production **d'électricité** augmente de 6,1%, à **fin novembre 2022**, sous l'effet combiné de la hausse de la production de source thermique (+5,0%) et

de celle de source hydraulique (+9,8%). La production de source hydraulique se consolide, portée par l'amélioration de la pluviométrie après le retrait enregistré de janvier à avril 2022.

Graphique 8 : Evolution de la consommation d'électricité



✓ Activités du BTP en progression.

Dans le Bâtiment et Travaux Publics (BTP), la progression en rythme annuel de l'indicateur avancé au mois de septembre ressort à 24,1%. En moyenne sur les neuf premiers mois de l'année, l'indicateur du BTP s'accroît de 21,2% soutenu par la hausse de la consommation de « ciment » (+9,8%), de « bitume » (+35,1%), de « béton » (+33,3%), de « gravier » (+45,8%) et de « sable » (+28,6%). Par contre, les consommations de « tôles et bacs » (-39,5%) et de « câbles et fils électriques » (-17,7%) se contractent. Le BTP continue de tirer profit de l'accélération de l'exécution des chantiers d'infrastructures publiques en vue de l'embellissement de la ville d'Abidjan, de l'amélioration de la fluidité routière et de l'accueil de la Coupe d'Afrique des Nations prévue en janvier 2024. Il s'agit, notamment de : (i) la construction du quatrième pont d'Abidjan reliant les communes de Yopougon et du Plateau, (ii) la construction du cinquième pont reliant les communes de Cocody et du Plateau, (iii) la construction de la tour F de la cité administrative du Plateau, (iv) l'aménagement de la baie de Cocody, (v) la

construction du parc des expositions d'Abidjan, (vi) le prolongement de l'autoroute du nord entre Yamoussoukro-Tiébissou-Bouaké, (vii) la construction des échangeurs de l'Indénié, du carrefour Solibra, du carrefour Macaci, du rond-point de la mairie d'Abobo, de N'Dotré et de la Gesco (viii) la réhabilitation de la côtière entre Abidjan et San Pedro, (ix) la réalisation de l'autoroute de contournement de la ville d'Abidjan (Y4), et (x) la construction et la réhabilitation des stades et des infrastructures devant accueillir la prochaine Coupe d'Afrique des Nations.

II.1.c. Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire est marqué par le dynamisme du commerce de détail, du transport ainsi que des Technologies de l'Information et de la Communication.

✓ *Poursuite du dynamisme du commerce de détail*

La performance du commerce de détail observée depuis le début de l'année se poursuit **au mois de novembre 2022**. En effet, l'Indice du Chiffre d'Affaire (ICA) du commerce de détail progresse de 9,6% en glissement annuel, après +9,7% le mois précédent, en lien avec la bonne tenue des ventes dans l'ensemble des branches.

Le chiffre d'affaires des ventes de produits pétroliers augmente de 9,5% en glissement annuel, après une hausse de 8,7% enregistrée le mois précédent. Les ventes de produits pétroliers tirent profit de l'accroissement des prix des carburants gasoil (+6,5%) et super (+26,0%).

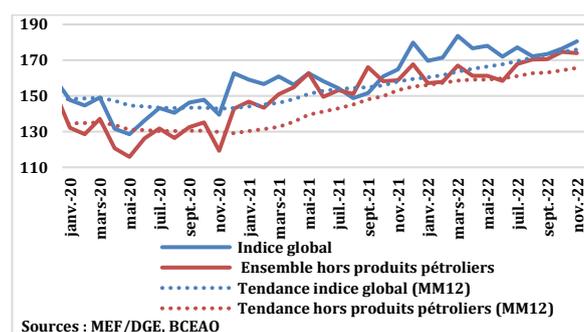
Les ventes des « produits de l'alimentation » demeurent en hausse malgré un ralentissement observé au mois de novembre 2022. En effet, en glissement

annuel, elles progressent de 4,6% après +12,4% au mois d'octobre 2022.

La branche « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées » dont les ventes s'étaient contractées au mois de septembre 2022 (-4,6%), se consolide en novembre 2022 avec un chiffre d'affaires qui s'accroît de 15,6% après +5,5% le mois précédent.

Les « produits pharmaceutiques et médicaux » enregistrent une sixième hausse consécutive des ventes en glissement annuel. Ainsi, au mois de novembre 2022, l'Indice de son Chiffre d'Affaires s'accroît de 16,7% après une hausse de 7,5% un mois plus tôt.

Graphique 9 : Evolution de l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail



Au terme des **onze premiers mois de l'année 2022**, et comparativement à la période correspondante de 2021, l'Indice du Chiffre d'Affaires du commerce de détail progresse de 11,4% porté par la quasi-totalité des branches, notamment celles des produits pétroliers (+17,3%), des « produits de l'alimentation » (+9,2%), des « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées » (+6,0%). Toutefois, les ventes de « produits pharmaceutiques et cosmétiques » se contractent de 1,4%.

✓ *Activités en hausse dans le secteur du transport*

Au mois de novembre 2022, le secteur du transport connaît une évolution globalement favorable. Il enregistre une

consolidation des activités dans les transports aérien, maritime et routier tandis que le trafic de marchandises par voie ferroviaire se contracte.

Au mois de novembre 2022, le transport aérien continue de progresser à un rythme soutenu en glissement annuel. Ainsi, le nombre total de passagers s'accroît de 21,2% après +21,4% le mois précédent en lien avec l'accroissement du nombre de passagers commerciaux (+20,6% après +21,5% au mois d'octobre 2022) et du nombre de passagers en transit (+27,4%, après +14,5% au mois d'octobre 2022).

La hausse du nombre de passagers commerciaux est attribuable à la fois au trafic avec l'Europe (+14,9%), la CEDEAO (+22,5%), le reste de l'Afrique (+47,9%) et le reste du monde (+10,2%). Cependant, le trafic intérieur se contracte de 22,2%.

Au terme des **onze premiers mois de l'année**, et comparativement à la période correspondante de 2021, le nombre total de passagers s'accroît de 28,3% porté par les augmentations du nombre de passagers commerciaux (+28,6%) et du nombre de passagers en transit (+27,4%). En dépit de cette belle performance, le nombre de passagers reste inférieur à son niveau d'avant la pandémie. En effet, comparé à fin novembre 2019, il se contracte de 8,5%.

Au **mois de novembre 2022**, le transport de marchandises par voie **maritime** poursuit son redressement et progresse de 4,0% en glissement annuel après une hausse de 6,9% le mois précédent. Cet accroissement est porté à la fois par le trafic national (+7,3%) et le transbordement (+1,5%), en dépit d'une contraction des activités de transit (-22,9).

Par ailleurs, **en cumul sur les onze premiers mois de l'année 2022** et comparativement à la période

correspondante de 2021, le trafic global de marchandises progresse de 1,4%.

Les perspectives pour l'année 2023 dans le transport maritime sont bonnes avec l'inauguration, le 02 décembre 2022, du deuxième terminal à conteneur du port d'Abidjan. Ce terminal devrait permettre au port de doubler la capacité de traitement des conteneurs. Par ailleurs, la compagnie malienne « LEO LITHIUM », en charge de l'exploitation du projet minier de Goulamina, dans le sud du Mali, a choisi le port d'Abidjan comme principal port de sortie de ses minerais à travers le terminal vraquier. Ce projet entrera en exploitation en 2023 avec un potentiel d'exportation de 800 000 tonnes par an sur 20 ans.

Le **transport routier global** progresserait sur les onze premiers mois de l'année 2022, au regard de l'accroissement de 8,8% de la consommation en volume des carburants « gasoil » et « super » comparativement à la même période de 2021. Par ailleurs, afin d'améliorer le transport urbain au-delà du Grand Abidjan, la SOTRA (Société des Transports Abidjanais) a déployé depuis le 23 décembre 2022 des lignes d'Autobus à Yamoussoukro après celles de Bouaké en 2021.

Le **transport ferroviaire** de marchandises continue de se contracter au mois de novembre 2022. Il pâtit de la morosité des échanges avec le Burkina Faso, et de l'arrêt de la production de manganèse dans la mine de Lagonkaha qui constituait principalement le trafic intérieur.

Ainsi, **au mois de novembre 2022**, le trafic de marchandises par voie ferroviaire recule de 10,4% en glissement annuel après -19,5% le mois précédent.

Sur les **onze premiers mois** de l'année 2022 et comparativement à la période correspondante de 2021, le trafic global de

marchandises par voie ferroviaire recule de 11,0%.

✓ *Dynamisme soutenu des services de télécommunication*

Au mois d'octobre 2022, l'embellie observée depuis le début de l'année dans le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) se poursuit. Ainsi, en glissement annuel, le trafic voix demeure en hausse malgré un fort ralentissement (+1,1% après +16,1% le mois précédent). Le trafic SMS décélère également à +3,1% après une augmentation de 4,4% au mois de septembre 2022. Quant au trafic internet, il continue son expansion et progresse de 43,3% après une hausse de 41,8% enregistrée un mois plus tôt.

En cumul à fin octobre 2022 et comparativement à la période correspondante de 2021, le chiffre d'affaires des télécommunications s'accroît de 1,5% porté aussi bien par le nombre de minutes d'appel (+5,5%), le nombre de SMS (+1,6%) et le trafic internet (+39,9%).

II.1.d. Prix à la consommation

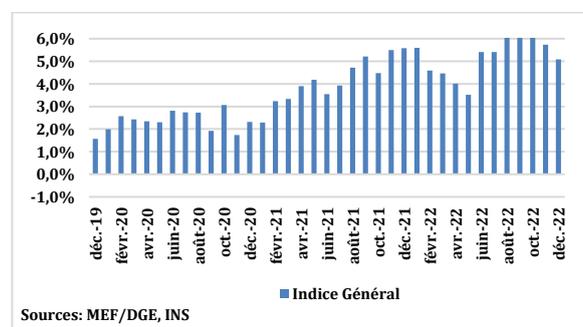
Au mois de décembre 2022, les prix à la consommation continuent d'augmenter, mais à un rythme plus lent que ceux des six mois précédents. L'indice global ressort à 5,1% en deçà des hausses successives enregistrées depuis le mois de juin 2022. Ce niveau de progression des prix s'explique, notamment, par une insuffisance de l'offre locale de produits vivriers sur la période 2021-2022, par une intensification des risques sécuritaires des pays voisins limitant l'importation des produits animaux et maraichères ainsi que la hausse des prix de certains biens au niveau international du fait de la guerre en Ukraine. Face à ces pressions inflationnistes, le Gouvernement a poursuivi le renforcement des mesures de

lutte contre la vie chère après celles visant le soutien des prix des produits pétroliers et l'encadrement des prix et des marges bénéficiaires de certains biens de consommation. Dans ce cadre, le 16 novembre 2022, un arrêté interministériel, en complément des premières mesures prises, a été signé et porte sur le plafonnement des prix du riz, du sucre, de la tomate concentrée, du lait, des pâtes alimentaires, de l'huile de palme raffinée et de la viande de bœuf. Cette mesure de plafonnement s'applique tant à la production qu'à la distribution.

✓ *L'indice des prix à la consommation en décélération*

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), en glissement annuel, continue de décélérer et ressort à 5,1% au mois de décembre 2022 après des réalisations de 5,7% en novembre, 6,2% au mois d'octobre et un pic de 6,3% en septembre. Ce ralentissement de l'inflation est imputable à la décélération du rythme de progression des prix des produits comestibles (+6,5% après +8,2% en novembre 2022) et de ceux des produits non comestibles (+4,3% après +4,5% en novembre 2022).

Graphique 10 : Evolution de la dynamique de l'indice général des prix à la consommation en glissement annuel

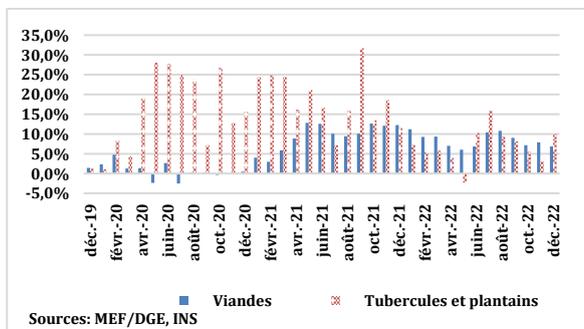


Les groupes de produits qui soutiennent cette décélération des prix au niveau de la composante « produits comestibles » sont, notamment, les « poissons » (+4,2% après +6,7% le mois précédent), les « viandes »

(+6,8% après +7,9% le mois précédent), les « huiles et graisses » (+15,4% après +18,6% le mois précédent), les « légumes frais » (-2,4% après +4,2% au mois précédent) et les « fruits » (+9,1% après +19,9% au mois précédent).

Par contre, il est observé une accentuation des prix des « tubercules et plantains » (+9,9% contre +3,0% au mois de novembre 2022), des « céréales non transformées » (+6,2% après +6,1% au mois de novembre 2022) et des « produits laitiers » (+9,0% après +8,4% au mois de novembre 2022).

Graphique 11 ; Evolution des prix de quelques produits alimentaires en glissement annuel

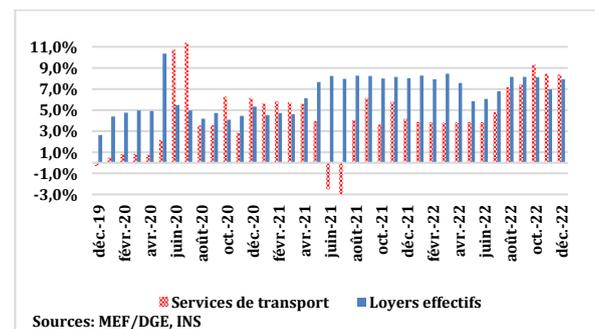


Le ralentissement des prix des « produits non comestibles », est principalement dû aux prix de l'« électricité, gaz et autres combustibles » (-1,4% après +2,6% en novembre 2022), des « entretien et réparation des logements » (+12,2% après +12,9% en novembre 2022), de l'« alimentation en eau et services divers liés au logement » (+5,5% après +5,9% en novembre 2022), des « services d'hébergement » (-0,2% après +1,8% en novembre 2022), des « chaussures » (+2,5% après +3,7% en novembre 2022) et des « produits, appareils et matériels médicaux » (+0,2% après +0,9% en novembre 2022).

En revanche, les autres produits non comestibles voient leur prix se raffermir. Il s'agit des « dépenses d'utilisation de véhicules » (+14,2% après +14,1% en novembre 2022), des « achats de

véhicules » (-1,5% après -2,4% en novembre 2022), des « meubles, articles d'ameublement, tapis et autres revêtements » (+3,4% après +3,1% en novembre 2022), des « biens et services liés à l'entretien courant du foyer » (+3,6% après +3,5% en novembre 2022), des « journaux, livres et articles de papeterie » (+2,0% après +1,9% en novembre 2022), des « services récréatifs et culturels » (+3,4% après +3,1% en novembre 2022), de l'« enseignement pré-élémentaire et primaire » (+4,7% après +3,4% en novembre 2022) et de l'« enseignement secondaire » (+2,1% après +1,9% en novembre 2022).

Graphique 12 : Evolution des prix de quelques services en glissement annuel



En moyenne, sur les douze mois de l'année, l'Indice général s'accroît de 5,2% en glissement annuel, sous l'effet d'une hausse combinée des prix des produits comestibles de 8,6% et des prix des produits non comestibles de 3,5%.

L'accroissement des prix des produits comestibles est tiré essentiellement par les prix des « légumes frais » (+7,3%), des « céréales non transformées » (+5,7%), des « poissons » (+7,4%), des « viandes » (+8,4%), des « tubercules et plantains » (+6,8%) ainsi que des « huiles et graisses » (+12,7%).

Concernant les prix des produits non comestibles, l'accroissement provient principalement de la hausse des prix des « loyers effectifs » (+7,5%), des « services

de transport » (+5,7%), et des « services de restauration » (+5,0%).

II.1.e. Prix dans la production industrielle

Au mois de novembre 2022, les prix dans la production industrielle poursuivent leur décélération amorcée au mois d'avril 2022, en dépit d'un rebond enregistré au mois de juin 2022 (+13,8%). En effet, l'Indice des Prix dans la Production industrielle (IPPI) affiche une progression de 5,2%, en glissement annuel, après 6,2% et 8,9% respectivement aux mois d'octobre et de septembre 2022. Cette évolution des prix de la production dans l'industrie est attribuable aux ralentissements du rythme de progression des prix de production des industries manufacturières (+6,8% contre +8,2% en octobre 2022), ainsi que de ceux du secteur extractif (+1,2% contre +1,8% en octobre 2022). Dans les « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » et les « industries environnementales », les prix de production restent inchangés comme au mois précédent.

Au niveau des « industries manufacturières », le rythme de croissance des prix à la production connaît une détente. Il s'agit notamment, des « industries textiles et d'habillement » (-1,3% après +2,8% en octobre 2022), des « industries du papier et du carton, imprimerie et reproduction d'enregistrement » (+2,0% après +5,4% en octobre 2022), des « industries de transformation de produits pétroliers » (+44,9% après +53,2% en octobre 2022) et des « industries chimiques, pharmaceutiques, du caoutchouc et du plastique » (-1,7% après +0,7% en octobre 2022). A l'opposé, les « industries agroalimentaires » (+7,3% après +5,0% en

octobre 2022), les « industries du bois » (+15,6% après +9,8% en octobre 2022), les « industries de matériaux minéraux » (+7,3% après +5,0% en octobre 2022) ainsi que les « industries électroniques, informatiques, électriques et de machines » (+18,8% après +14,5% en octobre 2022) affichent une réduction de prix de production.

Aux termes des **onze premiers mois** de l'année, les prix moyens de production industrielle croissent de 11,4% en lien avec des augmentations conjointes des prix de production des industries extractives (+12,8%) et manufacturières (+12,1%). En revanche, ceux des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » et des « industries environnementales », se maintiennent à leur niveau de 2021.

II.1.f. Emplois

À fin novembre 2022, le nombre de salariés en emploi formel s'élève à 1 281 811 contre 1 227 172 à fin décembre 2021, soit une création nette de 54 639 emplois dont 71,1% (38 838) dans le privé.

S'agissant des emplois bruts créés, le nombre de nouvelles immatriculations au privé et de nouveaux fonctionnaires dans le public s'élève à 104 548. Les principaux secteurs pourvoyeurs d'emploi sont le commerce (33,1%), l'industrie manufacturière (16,2%) et le BTP (14,6%).

Dans le secteur public le nombre de nouveaux fonctionnaires à fin novembre 2022 s'élève à 18 935. Ces affectations sont orientées principalement vers les ministères en charge de la santé (19,0%) et de la formation (16,3%).

II.2. COMMERCE EXTÉRIEUR

A fin décembre 2022, le solde commercial « Franco à bord (FAB) » « Coût Assurance, Fret (CAF) » demeure déficitaire et s'affiche à 826,7 milliards de FCFA après 655,2 milliards le mois précédent.

Sur les douze mois de l'année 2021, il était excédentaire de 731,4 milliards. Cette situation provient d'une hausse en valeur des importations de 42,0%, en glissement annuel, largement supérieure à celle des exportations de 19,7%. Par ailleurs, les termes de l'échange se dégradent de 10,3% sous l'effet d'un accroissement des prix à l'export (+13,3%) plus faible que celle des prix à l'import (+26,3%).

II.2.a. Exportations

✓ *Hausse des exportations en valeur*

Les exportations sont portées par les ventes en valeur de produits transformés (+44,4%) et de produits miniers (+34,7%). Les produits qui favorisent cette bonne orientation sont essentiellement les produits pétroliers autre que le pétrole brut (+115,2%), le cacao transformé (+16,9%), l'huile de palme (+50,2%), l'engrais (+99,8%), l'or brut (+25,4%), le pétrole brut (+63,4%), les « minerais, scories et cendres autres que manganèses » (+39,8%) et le manganèse (+24,8%).

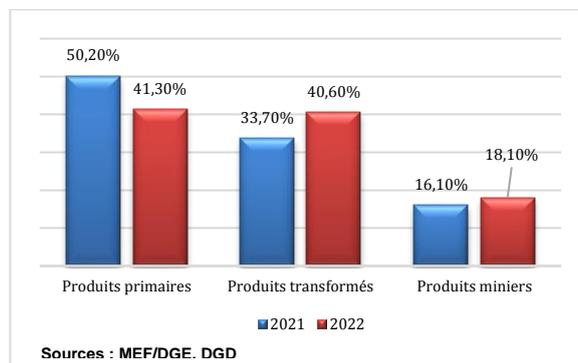
En ce qui concerne les exportations de produits primaires, elles sont en recul de 1,6% en lien avec la chute des ventes de cacao fèves (-16,2%).

✓ *Les exportations toujours dominées par les produits primaires*

En 2022, la structure des exportations qui est restée la même qu'en 2021 montre que les exportations sont toujours dominées par les produits primaires (50,2%). Ensuite

viennent les produits transformés (40,6%) et les produits miniers (18,1%).

Graphique 13 : Structure des exportations



II.2.b. Importations

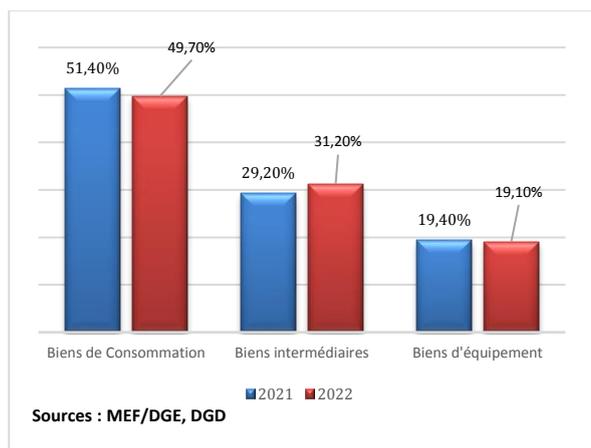
✓ *Dynamisme des importations en valeur*

Les importations sont soutenues par la progression des achats de biens de consommation (+37,4%), de biens intermédiaires (+51,7%) et de biens d'équipement (+39,8%). De façon spécifique, elles tirent profit des achats de produits pétroliers autre que le pétrole brut (+164,4%), de riz (+24,4%), de matières plastiques et ouvrages en ces matières (+32,3%), de pétrole brut (+95,7%), de « fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux » (+40,1%), de produits chimiques (+67,7%), de machines mécaniques (+28,9%), de machine électrique (+33,8%), et de matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme (+14,7%).

✓ *Les importations toujours dominées par les biens de consommations*

En 2022, la structure montre que les exportations sont dominées par les biens de consommation (51,4%), suivi des biens intermédiaires (31,2%) et enfin les biens d'équipement (19,4%).

Graphique 14 : Structure des importations



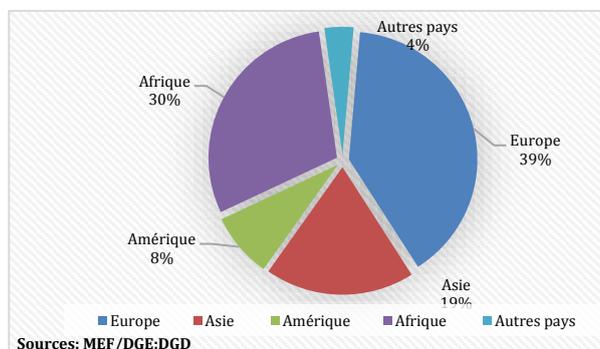
II.2.c. Répartition géographique des échanges

L'analyse de la répartition géographique des exportations en valeur montre que l'Europe constitue la première destination des produits ivoiriens, avec 39% des ventes à l'extérieur. L'Afrique (30%), l'Amérique (11,7%), l'Asie (19%) et l'Amérique (8%).

La répartition des exportations en valeur par pays, place le Mali (8,9%) en première position. Suivent ensuite, les pays Bas (8,7%), la Suisse (8,1%), les Etats-Unis (5,3%) et le Burkina-Faso (5,2%).

Par ailleurs, les exportations à destination des pays de la CEDEAO et de l'UEMOA représentent respectivement 24,3% et 18% des exportations en valeur.

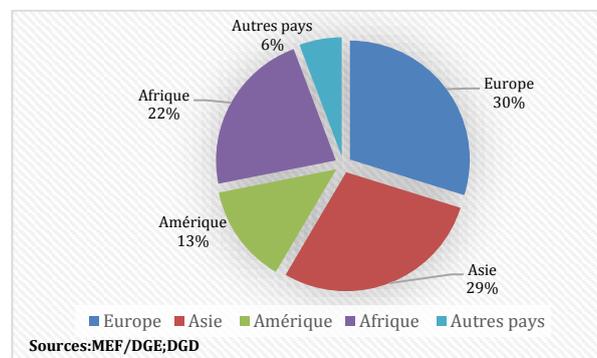
Graphique 15 : Répartition géographique des exportations



L'analyse de la répartition géographique des **importations**, indique que l'Europe demeure le premier fournisseur de la Côte d'Ivoire avec 30% des achats en valeur. Les

pays asiatiques (29%), l'Afrique (22%) et l'Amérique (13%) occupent respectivement le 2^{ème}, le 3^{ème} et le 4^{ème} rang. Les autres pays représentent (6%) des importations de la Côte d'Ivoire.

Graphique 16 : Répartition géographique des importations



La répartition géographique par pays indique qu'avec 14,4% des importations en valeur, la Chine se positionne en tête des pays fournisseurs de la Côte d'Ivoire. Le Nigéria (12,1%), la France (6,7%), l'Inde (5,2%) et les Etats-Unis (4,7%) constituent avec la Chine, les autres principaux fournisseurs.

Par ailleurs, la part des importations en valeur provenant des pays de la CEDEAO et de l'UEMOA représentent respectivement 17% et 3,7% des produits importés.

II.3. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER

II.3.a. Situation monétaire

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO, au cours de sa réunion du 09 décembre 2022, a décidé de relever de 25 points de base ses taux directeurs, à compter du 16 décembre 2022. Ce relèvement qui fait suite à ceux de juin et de septembre, porte le taux d'intérêt minimum de soumission aux appels d'offre d'injection de liquidité à 2,75% et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal à 4,75%, au-dessus des taux d'avant la crise sanitaire. L'adoption de cette politique monétaire

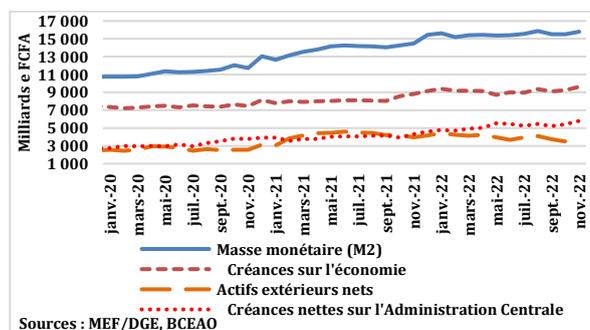
restrictive vise à contenir les tensions inflationnistes dans la zone économique UEMOA.

A fin novembre 2022, la masse monétaire au sens large progresse de 9,0%, en rythme annuel, après une hausse de 8,7% à fin octobre 2022. Cette accélération de l'agrégat monétaire est essentiellement attribuable aux encours de créances sur l'économie (+9,1% à fin novembre 2022 après +7,8% à fin octobre 2022) et à une décélération des encours des créances nettes sur l'administration centrale (+34,8% à fin novembre 2022 contre +38,5% à fin octobre 2022). Par contre, les actifs nets des institutions de dépôts accentuent leur dégradation (-18,1% à fin novembre 2022 contre -17,6% à fin octobre 2022).

La dégradation continue des actifs extérieurs nets est expliquée par le creusement de la position extérieure nette en relation avec le déficit commercial hors biens exceptionnel (-655,2 milliards à fin novembre après -590,2 milliards le mois précédent).

Concernant les encours de créances intérieures, ils se renforcent en dépit des relèvements successifs des taux directeurs aux mois de juin, septembre et décembre 2022 pour juguler l'inflation.

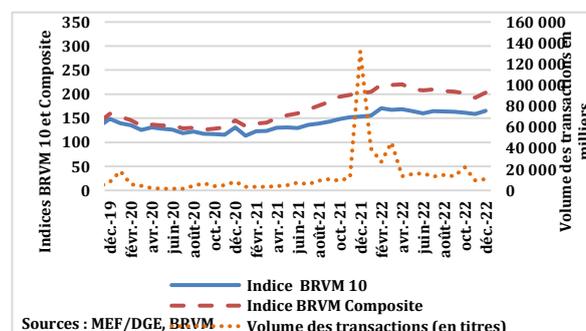
Graphique 17 : Evolution de la masse monétaire et de ses contreparties



II.3.b. Marché boursier

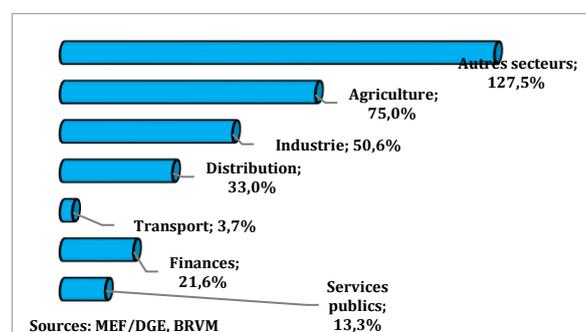
Au mois de décembre 2022, les principaux indices d'activité au niveau du marché boursier régional signent leur nette reprise après être restés en baisse au cours des quatre derniers mois. Ainsi, l'indice global, le BRVM Composite, se redresse et croît de 5,5% en variation mensuelle, pour s'établir à 203,2 points. De même, l'indice des dix valeurs les plus actives, le BRVM 10, s'améliore de 4,4% en rythme mensuel pour se situer à 165,6 points après avoir enregistré des replis depuis le mois d'août 2022.

Graphique 18 : Évolution des principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA



La remontée des indices boursiers est soutenue par les performances enregistrées au niveau de la plupart des secteurs cotés. Il s'agit notamment, des transports (+11,3%), de l'industrie (+9,3%), des services publics (+7,0%), et des finances (+5,2%).

Graphique 19 : Évolution des indices moyens boursiers sectoriels sur les douze mois de 2022, en glissement annuel



Concernant les transactions en volume et en valeurs, elles enregistrent une forte contraction respectivement de 91,9% et 83,8%. Le taux de rendement moyen du

marché des actions diminue pour s'établir à 7,51% après 7,82% le mois précédent. Quant au PER¹ moyen du marché des actions, il ressort au mois de décembre 2022, à 7,96 après 7,53 le mois précédent. Ceci illustre bien le prolongement du temps pendant lesquelles il faudra détenir l'action pour qu'elle soit remboursée par les bénéfices de l'entreprise.

Par ailleurs, la capitalisation boursière composite affiche une augmentation de 23,7%, sous l'effet du dynamisme sur le marché des obligations (+24,2%) et le marché des actions (+23,2%).

Aux termes **des douze mois de l'année 2022**, les indices BRVM 10 et BRVM Composite, se renforcent pour afficher des hausses respectives de 21,1% et 24,8% comparativement à la même période de 2021. Cette performance est soutenue par l'ensemble des secteurs d'activités. L'agriculture (+75,0%), l'industrie (+50,6%) ainsi que la distribution (+33,0%) enregistrent les augmentations les plus significatives. En ce qui concerne le volume des transactions, il augmente de 17,1%.

En définitive, l'environnement économique national est caractérisé par une pression sur les prix à la consommation. Toutefois, le taux d'inflation reste contenu, grâce aux mesures de lutte contre la vie chère prises par le Gouvernement ainsi que par la poursuite du durcissement des conditions monétaires avec le relèvement successif des taux directeurs de la Banque Centrale.

L'activité économique reste dynamique, bénéficiant de la bonne tenue des activités des secteurs secondaire et tertiaire, tandis que le secteur primaire affiche une évolution contrastée des productions des

principales spéculations de l'agriculture d'exportation. Au niveau des échanges extérieurs, le solde commercial hors biens exceptionnel demeure déficitaire, en lien avec une forte hausse de la facture des importations.

Dans l'ensemble, l'économie ivoirienne tire avantage de l'accélération de la mise en œuvre du PND 2021-2025.

¹ PER = Prix des actions / Dividende

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE
DIRECTION DES PRÉVISIONS, DES POLITIQUES ET DES STATISTIQUES
ÉCONOMIQUES

Plateau, Avenue Marchand, Immeuble SCIAM, 1er étage
04 BP 650 Abidjan 04 - Tél. (00225) 27 20 20 09 58 / 27 20 20 09 24 / 27 20 20 09 25
Email: sdc.dppse@dge.gouv.ci

Version du 31 janvier 2023